

**FORUM D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES
POUR L'AFRIQUE
(INVESTOUR 2012)**



FITUR/INVESTOUR, Madrid le 19 janvier

- **Monsieur le Secrétaire Général de l'OMT,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Monsieur le Directeur Général de Casa Africa,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à cette importante rencontre qui nous est offerte en marge de la foire FITUR 2012.

Monsieur le Secrétaire Général,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour m'avoir fait l'honneur de me désigner porte-parole du tourisme des pays d'Afrique Centrale. Je voudrais par ailleurs exprimer ma gratitude à mes homologues Ministres en charge du Tourisme dans chacun des Etats de la CEMAC d'avoir accepté que je prenne la parole, en leurs noms.

Mesdames, Messieurs,

La 3^e édition du Forum d'Investissement Touristiques pour l'Afrique (INVESTOUR 2012) nous donne, à nouveau l'occasion, comme aux éditions précédentes, de rapprocher les opérateurs touristiques d'Afrique aux possibilités d'investissements espagnols.

Pour le mérite d'avoir initié et assuré la promotion de ce forum, je voudrais sincèrement dire votre gratitude à l'OMT et à Casa Africa.

**Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Avant de poursuivre mon propos, permettez-moi de me faire l'agréable devoir, de formuler à votre endroit, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année 2012.

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique Centrale, est constituée de six (6) pays à savoir : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

Cet ensemble d'Etats compte près de **45.000.000** (quarante-cinq millions) d'habitants et couvre une superficie de **3.020.000** (trois millions vingt mille) km², qui s'étend de l'Equateur au désert du Sahara, avec une bande

côtière sur l'Océan Atlantique de plus de **700** (sept cents) km, d'où sa très grande diversité culturelle et ses potentialités touristiques naturelles. Toutes choses qui lui confèrent un adressage touristique indéniable.

Je pense, pour ma part, qu'il s'agit là des raisons valables pour que l'OMT manifeste une attention particulière à l'Afrique Centrale, et que chacun des Etats membres s'implique avec détermination dans les processus de développement du Tourisme, dans le but d'en faire un levier économique confirmé.

Afin de concrétiser, l'OMT entreprend depuis un certain nombre d'années des actions perceptibles qui nous rassurent, dont notamment des visites et autres missions de très haut rang qui nous ont plusieurs fois honorés.

Par ailleurs, de vastes projets tels que le **projet ST-EP** (Sustainable Tourism to Eliminate Poverty) ou le **projet régional sur le développement du tourisme durable dans les aires protégées et les parcs transfrontaliers** sont particulièrement suivis depuis quelques années par l'OMT.

En ce qui concerne le **projet ST-EP**, il vise à encourager le tourisme durable dans le monde en général et en Afrique en particulier.

Ce projet a notamment pour but d'identifier les besoins, de rechercher les financements, de mettre en œuvre et de promouvoir le développement durable afin de réduire la pauvreté.

Le Cameroun avait été retenu parmi les pays pilotes du projet. Sur les 4 sites identifiés, à savoir : le site écotouristique d'Ebogo, la réserve de faune de Ma Mbed Mbed, le lac Awing et les plages de Campo-Kribi, seul Ebogo est opérationnel à ce jour.

Au Tchad, une étude a été menée par un assistant technique qui aurait retenu le site de Douguia, mais le dossier semble n'avoir pas évolué pour la mise en œuvre. La Centrafrique et le Congo connaissent le même problème de mise en œuvre malgré les relances.

Quant au **projet régional sur le développement du tourisme durable dans les aires protégées et parcs transfrontaliers en zone CEMAC**, il a été initié à la demande des Ministres en charge du Tourisme de la CEMAC réunis à Bangui en novembre 2009.

Ledit projet permettra non seulement de valoriser nos aires protégées, facteur déterminant de l'écotourisme, mais aussi et surtout de renforcer la